



Agence de Services et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2020 / 15 / PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 30 octobre 2018 portant renouvellement du Président directeur général
de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction Régionale du Centre Val de Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Murièle MILLOT	Directrice régionale	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette
Jean-Luc GUYOUX	Directeur régional adjoint	- Signer les conventions et marchés - Ordonner les aides agricoles - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Isabelle YVERNAULT	Cheffe de service de gestion des aides	- Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier les frais de déplacement - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider les aides

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Stéphanie MATHE	Adjointe à la Cheffe de service de gestion des aides	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider les aides
Bernard ELAUDAIS	Adjoint au Chef de service des contrôles	
Stéphanie PICQUOT	Responsable administrative et financière	- Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Martine QUAILE	Agent d'accueil / gestionnaire	
Philippe MAZUR	Correspondant informatique	- Certifier les frais de déplacement

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction Régionale du Centre Val de Loire**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Murièle MILLOT	Directrice régionale	- Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Jean-Luc GUYOUX	Directeur régional adjoint	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Isabelle YVERNAULT	Cheffe de service de gestion des aides	<i>En cas d'empêchement de la Directrice régionale :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Stéphanie MATHE	Adjointe à la Cheffe de service de gestion des aides	- Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement de ses supérieurs hiérarchiques et dans son domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Bernard ELAUDAIS	Adjoint au Chef de service des contrôles	
Isabelle BROCCHI	Cheffe de secteur emploi	
Sandrine GAUTHIER	Cheffe de secteur emploi, chèque énergie	
Carole LENORMAND	Cheffe de secteur rémunération, bourses sanitaires et sociales	
Marie-Claire NIAF	Cheffe de secteur rémunération, NACRE, FONPEPS	<i>En cas d'empêchement de leurs supérieurs hiérarchiques et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les correspondances ou documents relevant de la direction hors courrier parlementaire
Olivia GILLET	Cheffe de secteur développement rural	
Stéphanie PICQUOT	Responsable administrative et financière	

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.

Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,

le

20 JAN. 2020

Le Président Directeur général



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

Mme Murièle MILLOT

M. Jean-Luc GUYOUX

Mme Isabelle YVERNAULT

Mme Stéphanie MATHE

M. Bernard ELAUDAIS

Mme Stéphanie PICQUOT

Mme Martine QUAILE

M. Philippe MAZUR

Mme Isabelle BROCCHI

Mme Sandrine GAUTHIER

Mme Carole LENORMAND

Mme Marie-Claire NIAF

Mme Olivia GILLET

DRH

DFJL